

## **Abattis**

Partie d'un modèle en plâtre coupée pour être moulée à part ; partie d'une épreuve tirée séparément et destinée à lui être rattachée. Les abattis sont des parties saillantes (bras, jambes,...) ou qui empêchent l'accès à une partie de l'oeuvre. Toutes les parties en contre-dépouille, c'est-à-dire qui ne peuvent être tirées d'un moule sans dégât pour celui-ci, doivent être traitées par le mouleur en tant qu'abattis.

## **Airain**

Terme synonyme du bronze, l'airain est un alliage de différents métaux dont le cuivre est la base. Dans l'Antiquité, l'âge d'airain était la période que l'on supposait avoir existé entre le siècle d'argent et le siècle de fer.

## **Architecture gothique**

Style architectural qui s'est développé à partir du XIIe siècle en Europe occidentale.

## **Armature**

Structure interne assurant la solidité d'une épreuve en plâtre. Les mouleurs utilisent le plus souvent des armatures en métal, en bois ou en filasse.

## **Assemblage**

L'assemblage est un procédé artistique qui consiste à assembler divers objets découverts par l'artiste et mis en scène par celui-ci dans le cadre d'une composition en trois dimensions.

## **Bas-relief**

Sculpture qui fait corps avec un fond duquel elle se détache faiblement.

## **Bozzetto**

Esquisse, en sculpture ou en peinture, d'une exécution rapide.

## **Burin**

L'un des principaux instruments utilisés dans la technique de la gravure en taille-douce.

## **Cariatide**

En architecture, statue de femme souvent vêtue d'une longue tunique, soutenant un entablement sur sa tête. Elle remplace une colonne, un pilier ou un pilastre.

## **Chapiteau**

Élément architectural, décoré de moulures et d'ornements, qui coiffe le fût d'une colonne, d'un pilastre ou d'un pilier.

## **Ciseau de sculpteur**

Outil servant à enlever de la matière. Il en existe de différents en taille et en poids, les plus gros servent à dégrossir le travail et les plus petits aux finitions et aux détails.

## **Contrapposto**

Synonyme de hanchement en français, ce terme italien désigne une attitude du corps humain où l'une des deux jambes porte le poids du corps, l'autre étant laissée libre et légèrement fléchie.

## **Couture**

Excédent de matériau qui subsiste sous forme de bourrelet sur la surface externe d'un moulage, lorsqu'on a retiré les pièces qui composent le moule.

## **Épreuve**

Objet obtenu par tirage à partir d'un moule. Ce terme générique s'applique à tous les matériaux : épreuve en plâtre, en terre, en bronze. Il est aussi employé, avec la même signification, dans le domaine de l'estampe et de la photographie (plaque gravée, plaque de verre, négatif papier...) à partir d'un négatif on obtient par tirage un ou plusieurs positifs, qui sont autant d'épreuves.

## **Estampage**

Processus de *tirage* permettant d'obtenir une *épreuve* en terre à partir d'un *moule*. L'estampage consiste à presser de la *terre crue* (sous forme de plaques, de boudins ou de boulettes) dans les reliefs de l'*empreinte*, qui est un négatif de l'œuvre, afin d'obtenir un positif. Par extension, ce terme désigne également l'œuvre qui résulte de ce processus (par opposition à *modelage*).

Une œuvre en terre obtenue par estampage et non retravaillée par l'artiste est une œuvre multiple – c'est le cas des *terres cuites d'édition*. Une œuvre en terre obtenue par estampage et retravaillée par l'artiste devient une œuvre unique – c'est le cas de la majorité des terres cuites conservées par le musée Rodin.

## **Étude**

Modelage exécuté d'après nature et représentant une partie ou la totalité du corps humain. Les études peuvent être réalisées pour elles-mêmes ou en vue de préparer la réalisation d'une œuvre définitive.

## **Fonte**

Ensemble des opérations permettant de créer une oeuvre en métal. Les procédés traditionnels de fonte sont la fonte pleine, la fonte à la cire perdue et la fonte au sable. Deux procédés permettent de passer du modèle en plâtre au bronze : la fonte au sable et la fonte à la cire perdue. Dans les deux cas, le bronze en fusion est coulé autour d'un noyau qui sera ensuite retiré. Au final, l'oeuvre en bronze est creuse, ce qui allège son poids et son coût.

## **Gaine**

Piédestal évasé soutenant un buste ou une statue à mi-corps ou sans bras.

## **Galvanoplastie**

Technique utilisée pour recouvrir d'un dépôt métallique la surface d'un objet en utilisant un courant électrique. Ce procédé permet de protéger l'objet de l'oxydation, mais également de recouvrir un matériau peu noble par un métal précieux, par exemple.

## **Gradine**

La gradine est un outil utilisé pour la taille de la pierre. C'est un ciseau très effilé, muni de trois à six dents. Il sert à dégrossir les parements en pierre ferme telle que le marbre. Il laisse dans la pierre son empreinte liée à ses dents : de petites griffures.

## **Haut-relief**

Technique de sculpture dans laquelle l'oeuvre est presque entièrement sculptée en ronde-bosse mais se rattache encore légèrement à un fond.

## **Masse de sculpteur**

Sorte de gros marteau en métal non forgé, très employé notamment par les tailleurs de pierre.

## **Modelage**

Le modelage est une technique de sculpture qui se pratique sur des matières malléables, principalement des terres plastiques comme l'argile, la terre glaise, les pâtes à modeler, la cire, les pâtes-autodurcissantes. On pratique aussi le modelage sur la cire. Le modelage permet d'obtenir des formes par façonnage, en utilisant des outils comme des ébauchoirs et des spatules et aussi par le simple emploi des mains. Il existe plusieurs techniques de modelage, on peut par exemple obtenir une forme en retirant ou en ajoutant de la matière, ou en déformant le matériau.

## **Moulage**

Processus permettant la reproduction en plâtre d'une oeuvre ou de tout autre objet en trois dimensions. La première étape consiste en une *prise d'empreinte* sur cet objet, lequel constitue un modèle ; dans le *moule* ainsi obtenu, on procède ensuite au *tirage* d'une *épreuve* en plâtre.

Par extension, le terme moulage désigne également l'*épreuve* obtenue par ce processus à partir d'une oeuvre originale en bronze ou en marbre ; on doit dans ce cas préférer le terme de *surmoulage*. À défaut, il convient de réserver le terme de moulage à cette stricte acception d'*épreuve* obtenue par ce processus à partir d'une oeuvre originale en bronze ou en marbre, et ne pas l'employer pour désigner un *plâtre d'atelier*.

## **Moule**

Objet creux dont la surface intérieure reproduit en négatif la forme d'un autre objet, dans le but de permettre la reproduction de ce dernier. On distingue les *moules à creux perdu* et les *moules à bon creux*.

Les moules dont la surface interne est constituée d'une matière souple (notamment la gélatine, utilisée à l'époque de Rodin, et le silicone, employé quasi-exclusivement aujourd'hui) permettent un démoulage facile, même pour des volumes complexes. Les mouleurs de Rodin, cependant, ont privilégié l'usage du plâtre comme matériau de l'empreinte.

## **Pâte rapportée**

La technique de la pâte rapportée, encore appelée pâte d'application ou pâte sur pâte consiste à poser des couches de pâte liquide sur le corps d'un vase cru afin de modeler des formes en léger relief.

**Patine (bronze)**

Les couleurs des sculptures en bronze, allant du noir au vert, en passant par le brun, sont obtenues à partir d'acides appliquées à chaud sur le bronze.

**Piédestal**

Support d'une colonne ou d'une statue, composé d'une base, d'un dé et d'une corniche.

**Piédouche**

Petit piédestal supportant une statue ou un vase.

**Pilastre**

Colonne plate ou pilier engagé dans un mur ou un support et formant une légère saillie.

**Points de repère**

Ensemble de points tracés sur le modèle, puis reportés exactement sur le matériau à tailler qui délimitent avec précision les formes d'une oeuvre sculptée dans le procédé de la taille avec mise au point.

**Putti**

En peinture ou en sculpture, représentation de jeunes enfants mâles, nus, symbolisant l'Amour.

**Repères de mise au point**

Ensemble de points tracés sur un modèle original, puis reportés sur le bloc de marbre à tailler, permettant de reproduire, d'agrandir ou de réduire le modèle initial avec la plus grande précision. On reconnaît aisément une oeuvre réalisée avec ce procédé aux petits trous visibles sur la surface.

**Reproduction**

Épreuve en bronze réalisée au-delà de la limite légale imposée au nombre de bronzes considérés comme des « œuvres d'art originales ». La mention « reproduction » doit apparaître sur l'oeuvre de manière lisible, indélébile et immédiatement visible.

**Rinceaux**

Motifs peints ou sculptés composés de feuillages et de tiges végétales déployées en frise ou en enroulements successifs.

**Ronde-bosse**

Technique de sculpture en trois dimensions dans laquelle l'oeuvre sculptée, contrairement au haut-relief et au bas-relief, n'est pas physiquement attachée à un fond.

**Soubassement**

Socle formant la base d'une sculpture.

## **Terre Cuite**

Terre à modeler ayant subi une cuisson. Œuvre en terre crue que l'on a fait cuire dans un four pour la durcir et faciliter sa conservation. La cuisson provoque une rétractation du matériau, due à l'évaporation de l'eau contenue dans la terre. Pour éviter de trop grandes déformations qui peuvent provoquer son éclatement, l'oeuvre est évidée avant cuisson afin de faciliter l'évacuation de la vapeur d'eau et des gaz. Il est fréquent, malgré toutes les précautions, que la terre sorte du four déformée ou endommagée ; on procède alors à sa réparation à l'aide de plâtre.

## **Tirage**

Processus permettant l'obtention d'une épreuve à partir d'un moule. On procède en général à la réalisation d'une première couche fine et soignée (couche d'impression) par application au pinceau de plâtre très liquide ou de barbotine dans le creux du moule. Cette couche est ensuite renforcée par l'application d'une ou plusieurs autres plus épaisses et incorporant souvent de la filasse. On peut éventuellement placer des armatures en bois ou en métal, avant ou pendant l'application du plâtre, notamment dans les parties les plus fines ou fragiles, ou pour les grandes pièces. Pour les objets de petite taille, on peut réaliser une épreuve pleine par simple coulage de plâtre liquide ou de barbotine dans le moule.